

• (1530)

Je voudrais parler de l'Office national du film et du travail qu'il a accompli pour les femmes. Les Manitobains sont fiers du fait que l'ONF a réalisé à Winnipeg une série de films intitulés *Daughters of the Country*. Il s'agit de quatre épisodes dramatiques d'une heure. Je suis fier que l'ONF ait tourné ce film et que le gouvernement néo-démocrate du Manitoba ait facilité la réalisation de cette série en investissant 500 000 \$ dans le projet grâce à sa caisse d'emploi. C'est une importante série sur l'histoire des Métis racontée par les Métisses. Nous espérons qu'il y aura d'autres séries de ce genre, et beaucoup plus de films sur les régions tournés par l'ONF, que ce soit dans les provinces Maritimes, les provinces des Prairies ou la Colombie-Britannique, nous espérons en voir une foule d'autres.

Je voudrais dire un mot du Studio D. Nous savons qu'il a réalisé d'excellents films. Nous savons qu'il pourrait faire davantage. Nous devons, comme je l'ai fait depuis des années, appuyer et défendre Radio-Canada et réclamer des fonds accrus. Je l'ai fait même s'il m'arrive souvent de ne pas aimer une émission de Radio-Canada. Je compte qu'il en sera de même de l'ONF. Je voudrais qu'il accomplisse davantage. Je voudrais qu'il accorde aux femmes plus d'occasions propices. Je serais inquiet si un député quelconque commençait à s'ingérer dans le travail de l'ONF.

Je me souviens du film sur Billy Bishop. Je l'ai pas vu, mais je dois avouer que je ne suis pas spécialiste en histoire du Canada et encore bien moins en l'histoire militaire du Canada. Je ne sais pas s'il a représenté fidèlement Billy Bishop et sa participation à la Première Guerre mondiale. Mais j'ai été vraiment bouleversé quand les membres de l'autre endroit se sont lancés dans une très féroce attaque contre l'ONF. J'espère que nous laisserons l'ONF faire son travail. Si nous ne sommes pas contents de la façon dont il traite le Studio D ou un autre groupe quelconque, cela peut s'examiner au comité comme il se doit.

Cela dit, je pense que nous devons beaucoup à l'ONF pour ce qu'il fait depuis des années. J'en attends beaucoup d'autres excellentes productions et j'invite le gouvernement non seulement à maintenir son appui à l'ONF mais à augmenter ses crédits pour qu'il puisse faire encore du meilleur travail à l'avenir.

Mme Mailly: Madame la Présidente, je remercie le député de ce discours très pondéré qui le caractérise bien. Il examine les questions non seulement avec son cœur mais aussi avec son cerveau.

J'aimerais lui exposer la façon dont sont définies les attributions du ministre à l'égard de l'ONF. Cela fera voir que le député a tout à fait raison de dire que la motion présentée par sa collègue ne correspond pas vraiment à l'indépendance que l'Office national du film doit avoir par rapport au gouvernement. La loi prévoit que l'Office agit sous la tutelle et la surveillance du ministre, mais qu'il est autonome. Cette relation repose pour une part sur les textes et pour une autre part sur l'usage. Il n'a jamais été considéré que le gouvernement devait se mêler des décisions de gestion courante prises par l'ONF. Il

Les subsides

est de tradition que les ministres n'exercent leur tutelle qu'au plan de la politique générale.

Aujourd'hui la motion demande de réduire de 100 000 \$ le budget de l'ONF. Ce montant ressemble étonnamment aux appointements du président de l'ONF. Cela revient à demander à tous les députés de prendre une décision de politique non pas générale mais de gestion courante de l'Office. On nous demande de retrancher du budget de l'ONF le salaire d'un employé parce qu'une députée, la députée de Broadview—Greenwood (M^{me} McDonald), n'approuve pas le point de vue de celui-ci sur l'égalité des femmes en matière culturelle. Elle croit qu'il veut un monde d'hommes. En fait, il veut que toute l'industrie s'ouvre aux femmes. Il travaille dans ce sens. La députée a des ocellères, comme toujours, et elle a la vue très courte. Elle estime que nous devrions punir une personne, soit le président de l'ONF, qui a pourtant toute liberté d'action en vertu de la loi. Nous ne devrions pas nous mêler de ses affaires, car il fait du bon travail. La députée qualifie cela de geste symbolique. C'est plus que cela. C'est une mesure insidieuse et plutôt sinistre qui vise à réduire au silence quelqu'un qui a un point de vue différent du sien sur une question très grave.

Je voudrais demander au député, qui est un homme sérieux et très réfléchi, comment il se fait que deux personnes aussi différentes appartiennent au même parti, soit une qui favorise la liberté d'opinion tout en souhaitant l'émancipation de la femme, et une autre qui se montre aussi despotique?

M. Orlikow: Madame la Présidente, permettez-moi de répondre à cette question de la même manière que j'ai répondu à quelqu'un d'autre après deux heures de discussion sur la question de la peine capitale. Il s'agit d'un néo-démocrate de ma circonscription qui s'opposait très violemment à moi sur cette question. Lorsque je me suis rendu compte après deux heures que je n'arriverais pas à le convaincre du bien-fondé de la suppression de la peine capitale—et je savais pertinemment qu'il n'arriverait jamais à me convaincre du contraire—j'ai cherché à sortir de cette discussion sans issue sans trop l'offenser. Je lui ai dit que nous n'arriverions jamais à nous entendre sur la question de la peine capitale, mais qu'il y avait une chose dont nous pouvions convenir tous les deux. Nous vivons dans un merveilleux pays parce qu'il avait pu retenir son député pendant deux heures, le traiter de tous les noms et lui dire qu'il avait tort, mais il savait comme moi qu'il aurait toujours son emploi quand il rentrerait chez lui ce soir-là. Il ne serait pas jeté en prison, comme cela se fait dans de nombreux pays en pareilles circonstances. Je savais qu'il ne pouvait rien m'infliger de pire que de ne pas voter pour moi aux prochaines élections. J'ai donc pensé que nous pouvions nous accorder pour dire que nous vivions dans un merveilleux pays.

• (1540)

Je réponds à la députée que les membres de notre parti comme de n'importe quel autre ne sont pas toujours d'accord entre eux. Je parle en mon nom personnel. J'ai essayé d'expliquer ce que je pensais de l'Office national du film, de la façon dont il devrait opérer et de l'appui qu'il devrait recevoir. Si la secrétaire parlementaire n'est pas du même avis que ma collègue et amie, la députée de Broadview—Greenwood (M^{me} McDonald), elle devrait en discuter avec elle et non avec moi.